



Janvier 2009

Volume 8, numéro 4

Ensemble

Structure des délégués

Par Michel Picard

Comme écrit dans le précédent numéro du journal « Ensemble », une nouvelle structure syndicale fera son apparition d'ici le printemps, celle des délégués.

Qui seront ces premiers intervenants du milieu de travail? Tout simplement des gens comme vous qui souhaiteront s'engager syndicalement auprès de leurs consœurs et confrères de travail. Ils seront le trait d'union entre la permanence syndicale et les membres présents dans l'une des écoles/centres ou l'un des services de la Commission scolaire.

Ils auront trois rôles principaux à jouer

Information

Ils transmettront les informations syndicales (APPA et CSN) à leurs membres en utilisant les pigeonniers et babillards. Ils seront les intermédiaires entre le milieu de travail et l'Exécutif. De plus, ils pourront tenir des petites réunions à l'extérieur de l'horaire de travail.

Représentation

Un rôle dans les deux sens où ils seront les représentants syndicaux dans leur milieu et les

représentants de ce dernier à l'intérieur du Conseil des délégués. Dans le premier cas, ils pourront être amenés à accompagner un membre lors d'une rencontre avec la direction. Dans le second cas, ils seront la courroie de transmission par laquelle les demandes et commentaires de leurs pairs seront transmis aux instances.

Mobilisation

Ils auront à regrouper leurs collègues autour des actions qui auront été votées en assemblée générale ou à les mobiliser lors d'activités syndicales. De plus, ils auront à promouvoir la vie syndicale et conscientiser leur groupe à l'importance de participer aux assemblées générales.

Au cours des prochaines semaines, le Comité de la constitution se réunira afin d'enchaîner cette nouvelle structure à l'intérieur de nos statuts et règlements. Une assemblée générale est prévue le 24 février prochain où vous aurez à voter sur ces modifications.

Par la suite, des élections auront lieu dans chacun des lieux de travail et vous aurez alors l'occasion de nommer vos représentants au Conseil des délégués. Qui sait? Ce sera peut-être vous?

Qu'est-ce qu'un magasinier? Que fait-il?

Par Marianne Gingras

Vous avez besoin de livres, de crayons, de papier, de matériel spécialisé? C'est au magasinier qu'il faut vous adresser!

La formation générale du secondaire 5 prépare aux besoins d'une bonne gestion que nécessite le maintien du magasin. Selon les écoles, le poste est affiché à temps partiel ou temps plein, mais la gestion du matériel ne prend jamais de répit.

La recette de base d'une journée commence par la prise des messages via différents

médias : pigeonnier, téléphone et courriel forment les premiers ingrédients de base. La sauce vient avec toutes les demandes verbales qui jaillissent de part et d'autres : direction, enseignants, personnel non-enseignant et élèves. Pour accompagner le tout, il faudra prendre contact avec les différents fournisseurs afin de bien anticiper les besoins à venir. La clientèle est alors très diversifiée même si dans les faits, on reste à l'interne. Il ne faut pas oublier que certaines écoles spécialisées ont des besoins spécifiques à chaque établissement.

(Suite page 3)

Mot du président

Nouveau départ

Par Charles Allen

Comme le temps passe à toute vitesse, 2008 nous a quitté, déjà 2009. Deux semaines de congé, c'est vite passé et nous sommes déjà de retour au travail. J'espère tout de même que vous avez pu profiter de ce temps d'arrêt bien mérité pour vous reposer et refaire le plein d'énergie afin de compléter l'année scolaire du bon pied. Il est agréable de pouvoir prendre cette pause presque à mi-année du calendrier scolaire afin de recharger ses batteries!

L'Exécutif se joint à moi pour souhaiter

une bonne et heureuse année à tous les membres de l'APPA. Que cette année vous apporte tout ce qui est bon pour vous et pour votre famille en ces temps difficiles.

Encore une fois, l'année ne sera pas de tout repos : nous devons déjà préparer la première phase de consultation en vue du renouvellement de la convention collective. Hé oui! Déjà le temps de préparer un projet de convention! Il me semble qu'on vient tout juste de terminer la dernière négociation.

Vous serez donc consultés au cours des prochains mois sur ce projet. Nous n'avons pas encore déterminé les modalités de consultation, mais soyez assurés que nous tenterons de rejoindre le plus de personnes possible. Il est donc important d'y participer activement.

Consulter régulièrement notre site internet www.appa.qc.ca pour être au fait des derniers développements.

Question? Réponse!

Semaine de relâche

Par Diane Lafrenière

Saviez-vous que:

♦ L'horaire d'été s'applique pour toutes les personnes qui détiennent un poste de **35 heures**. (*Lettre d'entente*)

♦ L'horaire d'été **ne s'applique pas** aux personnes travaillant en **SDG** (8-2.09)

♦ Les personnes qui prennent du temps de récupération pendant cette semaine ne déduisent que 30 heures de leur banque. (*Lettre d'entente*)

♦ Les personnes en adaptation scolaire et en SDG peuvent être tenues de prendre des journées de vacances lors de cette semaine. (5-6.04 ii)

♦ On ne peut obliger les personnes travaillant en SDG à travailler pendant cette semaine (sur une base volontaire). (Entente avec CSDM)

Pour une 2^e année, la CSDM a décidé d'offrir des services de garde pendant la semaine de relâche. La commission scolaire a ciblé 17 points de service qui accueilleront les enfants du quartier naturel de 8 h à 17 h. Les personnes intéressées à travailler lors de la relâche seront invitées

à donner leurs disponibilités ainsi que les endroits où elles souhaitent travailler. Une priorité sera accordée au personnel de l'école ciblée, ensuite aux personnes régulières qui ont manifesté de l'intérêt et finalement aux personnes temporaires. Le tout doit se faire par ancienneté.

Les SDG qui sont normalement ouverts ne sont pas concernés par cette politique.

Santé-sécurité

Absentéisme - maladie ou accident de travail?

Par Nicole Payeur

Nous en sommes déjà à la première moitié de l'année qui se termine et nous prenons conscience d'un état de fatigue qui persiste. Nous avons pris l'habitude de notre travail et négligeons souvent les normes de sécurité dans l'exécution de nos tâches quotidiennes. Depuis le temps que nous les faisons, nous y sommes habitués! Pourtant, c'est souvent là que se produisent les accidents. Trop d'assurance, une distraction, notre vigilance s'estompe et nous ne portons plus la même attention aux signaux lancés par notre corps.

Parfois, il suffit d'un équipement inadéquat pour s'infliger des blessures. Un

irritant perpétuel peut aussi causer d'autres types de blessures, celles-ci non visibles, mais toutes aussi souffrantes. Il faut être à l'écoute des signes de fatigue persistante, d'une déprime passagère, de maux physiques. Le Service des ressources humaines a fait paraître sur Adagio un document très intéressant intitulé «*Plan d'action en santé sécurité du travail*» sur le nombre d'absences par employé. Ce document fait état clairement des jours d'absence soit pour maladie, soit pour accident. Vous verrez, à la lecture de ce document, que nous devons porter attention aux moyens à prendre pour éviter de faire partie de ces statistiques.

Il existe des services mis en place par la CSDM pour nous aider à rendre notre travail conforme aux normes de santé et sécurité. Si vous pensez que votre environnement ne répond pas à une exécution appropriée et sécuritaire de vos tâches, n'hésitez pas à vous référer aux personnes concernées soit dans votre lieu de travail, soit au Bureau de santé. Le syndicat peut aussi vous guider ou vous conseiller sur les moyens à prendre et il ne faut pas oublier le programme d'aide au personnel (PAP). Il est important de conserver une qualité de vie dans notre quotidien, car ce dernier se déroule en grande partie sur notre lieu de travail.

Qu'est-ce qu'un magasinier? Que fait-il?

(Suite de la page 1)

Les liens directs avec les conseillers pédagogiques et les directions sont nécessaires pour subvenir aux besoins et toujours avoir le budget à l'œil! Le magasinier se retrouve donc au cœur du comité décisionnel de l'école qu'il dessert afin de s'assurer que toutes les données nécessaires pour le budget soient présentes.

Il est évident que les « **réformes** » apportent leur lot d'augmentation de budget. Mais, il paraît que ce n'est qu'un mal de tête passer.

Idéalement, pour suivre le tout, il vaut mieux apprendre l'utilisation des logiciels

commerciaux et corporatifs pour produire un inventaire efficace. Lors de la réception de toute marchandise, elle sera identifiée, codée et gérée dans ce système. Elle pourra être livrée promptement si la planification s'est bien déroulée. Et enfin, pour dessert, il faut avoir du temps afin de produire l'inventaire du matériel fixe. Mais cela, c'est dans le meilleur des mondes! Et c'est sûrement pour bientôt!

Selon le plan de classification, il existe trois classes de magasinier. Le rôle principal et habituel diffère selon qu'il soit:

- Classe II : « effectue des travaux d'assistance dans les différentes opérations d'un magasin ou d'un entrepôt ».



- Classe I : « assume la responsabilité d'un magasin ou d'un entrepôt et effectue les différents travaux requis pour les opérations ».

- Classe principale : « organise, dirige et contrôle les travaux exécutés par les membres de leur équipe composée principalement de magasiniers classe I ».

Le secrétaire-trésorier

Par Nicole Payeur

Nous vous présentons Jean-Pierre Bourgault, le grand argentier de l'APPA.

Employé de la CSDM depuis 1984, Jean-Pierre Bourgault a œuvré dans différents corps d'emplois. De surveillant de dîner, surveillant d'élèves, magasinier classe 1, agent de bureau classe principale jusqu'à magasinier classe principale, il a cumulé connaissances et expérience, ajoutant ainsi des cordes à un arc déjà bien garni. Il maîtrise bien ses dossiers et s'applique à la défense des membres qu'il représente.

Élu au Bureau de coordination en 1996, Jean-Pierre occupe le poste de trésorier de l'APPA depuis son élection en 1998. De renouvellement en renouvellement de mandat, celui-ci s'acquitte avec brio de son rôle de «grand argentier». Il participe également à plusieurs autres comités dont nommément : l'organisation du colloque et des différents événements sociaux du syndicat; responsable du comité paritaire de perfectionnement

CSDM pour l'APPA; personne-ressource et membre du comité paritaire national des assurances; responsable des affichages des secteurs général et adaptation scolaire.

Élu en 2003 pour un mandat de trois ans, il a occupé le poste de trésorier de la Fédération des employées et employés des services publics (FEESP-CSN). En 2005, il est élu au poste de secrétaire-trésorier de l'APPA. En juin dernier, il fut reconduit à son poste pour un mandat de quatre ans. Il possède une grande expérience du monde syndical et son expertise en tant que responsable des budgets n'est plus à démontrer.

Superviser la comptabilité d'un organisme tel qu'un syndicat exige beaucoup de transparence puisqu'il doit rendre compte de tout revenu, justifier la moindre dépense, équilibrer les finances, mais surtout avoir une vision et une planification à long terme de la santé financière du syndicat. Les dépenses sont scrutées à la loupe et motivées avant leur approbation. En assemblée générale, c'est lui qui

commente les états financiers, nous permettant ainsi une grande compréhension des revenus et dépenses. Il se doit de faire preuve d'exactitude puisque son travail est vérifié

par des experts. Occuper un tel poste demande de la rigueur, de l'organisation et de la discipline.

Nous pouvons donc conclure que l'objectif principal de Jean-Pierre Bourgault est d'assurer la stabilité financière de l'APPA.



Opinions des lectrices (teurs)



Pour nous joindre:
ensemble@appa.qc.ca

L'APPA fête Noël—Édition 2008.

Par Alain Dubois

Le 11 décembre 2008 avait lieu le party de Noël de l'APPA qui s'est tenu au bar le Sélect. Cette soirée, qui a débuté à 17 h, nous offrait au menu: plaisir, sourires, buffet, danse, partie de hockey télévisée pour les amateurs et prix de présence. Le tout a été organisé encore une fois de main de maître par Jean-Pierre Bourgault, notre secrétaire-trésorier. Près de 300 membres ont participé à cette soirée qui vous était dédiée.



Visitez www.appa.qc.ca pour d'autres photos du party

L'Exécutif du syndicat et les membres du Bureau conjoint vous ont accueillis, sourire aux lèvres, en vous offrant un cocktail de bienvenue, deux consommations aux choix et un billet de tirage pour des prix de présence réservés aux membres de l'APPA. Ce qui annonçait bien l'arrivée prochaine des vacances grandement méritées, vous en conviendrez.



J'en profite pour féliciter les gagnantes des 5 prix de présence offerts, soit un bon d'achat d'une valeur de 100\$ valide dans tous les Centres à la mode. Félicitations à Claudette Alcindor, Édith Lareau, Christiane Camiré, Nicole Ste-Marie et Julie Blanchette qui ont pu magasiner dans plus de 2500 boutiques des Centres à la mode.



Calendrier de janvier 2009 Dates et événements à retenir

1 ^{er}	Jour de l'An
26	Jour de l'an chinois et fête du Tet vietnamien
27	Journée internationale en mémoire des victimes de l'Holocauste

4				8		5	2	
	2	6					4	
5	8	3		9	2			
7	5							
		9	2		8	4		
							9	1
			3	1		2	7	4
	3					1	8	
	1	4		7				3

Réponse du mot croisé
de décembre (Solution No 363)

- 1- VACHERIE—AMI
- 2- OTAIT—NU—PAL
- 3- LOI—ENTERINE
- 4- AMNESIE—EON
- 5- TE—D—VRILLEE
- 6- I—DEVEINE—T
- 7- LION—LE—NIEE
- 8- —ON—HEURTENT
- 9- AN—SERRES—JE
- 10- VOYOU—P—FO
- 11- INES—MOITEUR
- 12- SEN—SOUTIREE

ENSEMBLE! Retrouvez-nous sur le WEB : www.appa.qc.ca



Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

